



CTPD du 22/04/2008

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Les travaux du CTPD interviennent dans un environnement conflictuel dans tout le Ministère des Finances. Rappelons que la grève du 27 mars a à nouveau été fortement suivie par les agents du département, en particulier à plus de 63 % dans les CDI.

A l'évidence, la question de la fusion inquiète. Pour les agents de secteur d'assiette, cela s'ajoute aux fusions CDI/CDIF. Toujours plus de tâches à accomplir, toujours plus de connaissances à acquérir ... et bien évidemment toujours moins de personnel : dans ce contexte, votre seul souci pour la prochaine campagne IR est de mettre en place des horaires de réception élargis.

Pensez-vous vraiment que les agents d'IAD puissent tenir le coup ?

Pensez-vous vraiment que les agents d'IAD auront envie de tenir le coup ?

Car les contentieux sur l'absence de reconnaissance des qualifications et sur la baisse continue du pouvoir d'achat s'aggravent et sont bien présents dans l'esprit de tous.

A cet égard, le budget prévisionnel qui ne s'intéresse qu'aux meubles, aux peintures et aux ordinateurs ne nous intéresse guère. Nous préférons parler salaire et emplois, mais il est vrai qu'au pays de la LOLF, la fongibilité ne marche que dans un seul sens ...

Tout cela pour dire que les sujets de ce CTPD nous intéressent peu. Au-delà même de la fusion DGI/DGCP, c'est la casse des services publics et du statut des trois fonctions publiques qui est à l'ordre du jour dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Le projet de loi dit « pour la mobilité des fonctionnaires » ne laisse aucun doute sur les ambitions de ce gouvernement : supprimer tous les fonctionnaires et le service public par pure idéologie et sous couvert de contraintes budgétaires. N'en doutez pas, les agents sont parfaitement conscients de l'objectif final de la RGPP. Alors peut-il encore leur rester un soupçon de motivation pour remplir vos objectifs ? A notre avis, rien n'est moins sûr.

Pour sa part, le SNADGI-CGT et la CGT toute entière mettront tout en œuvre pour que les fonctionnaires mais également l'ensemble des citoyens défendent le service public de qualité et de proximité à la française.

C'est pourquoi nous proposons aux membres de ce Comité de signer dès aujourd'hui la pétition contre la RGPP que nous allons vous remettre. Afin que la parité administrative puisse en prendre connaissance et la signer, nous vous demandons une brève suspension de séance.

LAON, le 22 avril 2008.